Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 03/11/2026
ID : 059-200041960-20261012-BC_2026_015-DE

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

DELIBERATION BC_2026_015

OBJET :

Equipements communautaires et sports

Sports

Subvention association "Les Amis de Paris-Roubaix" - stèles Sean Kelly et Roger De Vlaeminck

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants présents : 36

Procurations : 2

Nombre de votants : 38

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt six, le douze octobre à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à l'Espace CASADESUS de Pont-à-Marcq, sous la présidence de Ludovic ROHART, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 6 octobre 2026, conformément à la loi.

Présents :
Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Arnaud HOTTIN, Léone PIERKOT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Matthieu LESTOQUOY, Olivier VERCRUYSSE, Bernard CHOCRAUX, David DUHAYON, Christophe THIEBAUT, Stéphanie DUFERMONT, Pascal FROMONT, Benjamin DUMORTIER, Xavier GIRARD, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Thomas KOLAR, Thierry DEPOORTERE, Jean-Louis DAUCHY, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Stéphanie DERNAUCOURT, Ludovic ROHART, Bruno RUSINEK, Sylvain CLEMENT, José DUHAMEL, Jean MOULLIERE, Nadège BOURGHELLE-KOS, Alain DUCHESNE, Nicolas CUVELIER, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :
Eric BRUNIN, procuration à Philippe DELCOURT
Thierry LAZARO, procuration à Bernard CHOCRAUX

Absents excusés :
Luc FOUTRY

Secrétaire de Séance : Jean MOULLIERE

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 059-200041960-20261012-BC_2026_015-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 12 octobre 2026

Délibération BC_2026_015

EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ET SPORTS

SPORTS

Subvention association "Les Amis de Paris-Roubaix" - stèles Sean Kelly et Roger De Vlaeminck

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération CC_2026_093 du Conseil Communautaire en date du 4 mai 2026 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Considérant que le Bureau communautaire est compétent pour attribuer des subventions,

L'association « Les Amis de Paris-Roubaix » envisage la réalisation de deux stèles à Orchies afin de valoriser les parcours sportifs de deux coureurs emblématiques de la course Paris-Roubaix, Sean Kelly et Roger De Vlaeminck.

À ce titre, l'association sollicite la Ville d'Orchies et la Communauté de communes Pévèle Carembault afin qu'elles contribuent chacune au financement du projet à hauteur d'un tiers des dépenses prévisionnelles.

L'association assurera la prise en charge et le règlement de l'intégralité des dépenses liées à la réalisation des deux stèles.

Il est donc proposé que la Communauté de communes octroie une subvention de 1 091 € à l'association.

Ouï l'exposé de son Président,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 38 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 38 VOTANTS) :

- ***De verser une subvention de 1 091 € à l'association « les Amis de Paris-Roubaix », pour la réalisation des deux stèles des coureurs cyclistes Sean Kelly et Roger De Vlaeminck.***
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant à signer, tout document afférent à ce dossier.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Jean MOULLIERE

Pour extrait conforme,
Le Président,

Ludovic ROHART

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**BC_2026_015**
Objet :	**Subvention à l'association Les amis de Paris-Roubaix - Stèles Sean Kelly et Roger De Vlaeminck**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-10-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20261012-BC_2026_015-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20261012-BC_2026_015-DE-1-1_0.xml	text/xml	918 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC 2026 015.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20261012-BC_2026_015-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	29 octobre 2026 à 13h59min16s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	29 octobre 2026 à 13h59min19s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	29 octobre 2026 à 13h59min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 octobre 2026 à 13h59min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 octobre 2026 à 13h59min36s	Reçu par le MI le 2026-10-29